



Villejust Informations

A la Une ...

CENTRE DE LOISIRS DE VILLEJUST Sessions juillet-août 2012



Retrouvez toutes les informations concernant
le fonctionnement du centre de loisirs, les
plannings d'activités, les photos... sur le blog
<http://acm-de-villejust.over-blog.com>

Dans ce numéro

- Infos administratives 2 et 3
- Associations 3 et 4
- Informations pratiques 4

■ Informations administratives

Préventions estivales : ce qu'il faut savoir pour que le soleil reste un plaisir

Pour limiter les risques solaires, voici 4 réflexes à avoir :

1. Éviter les heures les plus ensoleillées (12h–16h) et rechercher l'ombre
2. Protéger encore plus les enfants car leurs peaux et leurs yeux sont plus fragiles
3. Porter un tee-shirt, un chapeau à larges bords et des lunettes de soleil
4. Appliquer de la crème solaire sur la peau et renouveler toutes les 2 heures.



Le saviez-vous ?

LA CRÈME SOLAIRE NE SUFFIT PAS A PROTÉGER VOTRE PEAU DU SOLEIL

Même les produits solaires les plus efficaces ne filtrent pas la totalité des UV : l'« écran total » n'existe pas. Son utilisation ne permet pas de s'exposer plus longtemps.

LES CRÈMES SOLAIRES LAISSENT PASSER LES UV

Une crème solaire indice 2 n'arrête que 50 % des UV, un indice 20 en stoppe 94 %, un indice de 60 en laissera encore passer 2 %.

Pour en savoir plus : www.prevention-soleil.fr

Campagne nationale pour le dépistage du cancer du sein



Seulement 38% des femmes de Villejust, âgées de 50 à 74 ans, ont réalisé une

mammographie dans le cadre du dépistage organisé en 2011 (source : Association pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses du 91). Nous pouvons faire progresser ce taux de participation. Ce dépistage est à réaliser **une fois tous les deux ans**. Des documentations seront bientôt à votre disposition dans votre mairie.

Informations sur les métiers dans l'armée de terre

Une année scolaire s'est terminée. Des jeunes gens vont se lancer dans la vie active. **L'Armée de Terre recrute 14000 postes par an, de sans qualification à BAC+5**. L'armée propose **des entretiens personnalisés et des périodes découvertes de 5 jours**.

Pour en savoir plus :

Centre d'information et de recrutement des forces armées

28, avenue Carnot

91300 MASSY

01 69 19 48 08

cirfa.massy@terre-net.defense.gouv.fr



■ Informations administratives

L'Essonnien : VTT ET MARCHÉ. 21ème édition

Cette manifestation est organisée par le Comité Départemental de Cyclotourisme de l'Essonne en partenariat avec le Conseil Général de l'Essonne, le Comité Départemental du Tourisme de l'Essonne, GRDF Essonne, la commune de Yerres, la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres et les partenaires privés identifiés.

Elle a lieu à Yerres, le dimanche 16 septembre 2012. Les départs se font au Stade Delacroix – Centre de Loisirs de Gros Bois.

4 parcours de VTT (58km, 40km, 25km, 9km) et 1 parcours de marche (10.5km) vous sont proposés.

Tout le monde peut participer à partir de 6 ans. Cette manifestation, n'est pas une compétition. Son but est de faire découvrir les différents attraits touristiques du département en associant sport, loisirs et tourisme. Les circuits ne donnent pas lieu à un classement.



Inscription et règlement jusqu'au 9 septembre.

Pour s'inscrire et avoir plus d'informations sur les tarifs :

www.velo101.com



■ Associations, loisirs, culture



Association Regards en arrière

Le monument aux Morts de Villejust est situé devant l'église du village. Il fut construit par l'architecte Muret de Palaiseau et honore, depuis 1921, la mémoire des victimes militaires et civiles tombées lors des deux conflits mondiaux.

Une seule femme est inscrite sur celui-ci, il s'agit de Jeanne ISTIN. Elle mourut le 16 juillet 1940 à Villejust, des suites des blessures qu'elle reçut lors du bombardement des colonnes de réfugiés dans la région d'Etampes en juin 1940.

Nous sommes à la recherche d'une photographie de cette personne afin d'en conserver le souvenir.

Si vous en possédez une, pourriez-vous nous la prêter quelques jours pour nous permettre de la reproduire ?

Comme beaucoup, de nombreux Villejustiens et Villejustiennes quittèrent leurs maisons pour fuir l'arrivée des troupes allemandes. Certains perdirent un membre de leur famille sur les routes de l'Exode.

Par exemple, nous savons qu'une tante se sacrifia pour sauver sa nièce de la mitraille allemande, d'autres s'enfuirent à pied jusqu'à la forêt de Chambord ... pour y être bombardés par les Allemands !

D'autres encore furent mitraillés ou bombardés sur les routes de l'Essonne ou du Loiret.

Notre association recherche des témoignages de cette période ou des documents l'illustrant.

Vos souvenirs et votre aide seraient précieux pour nous permettre de garder vivante la mémoire de notre histoire.

Vous pouvez nous joindre au 06 62 76 88 75 ou par e-mail asso.villejust@free.fr.

Thierry ETIENNE, Président de « Regards en arrière »

Associations, loisirs, culture

Forum des associations

Retenez la date du

samedi 8 septembre 2012.

Vous retrouverez l'ensemble des associations de Villejust
au complexe sportif de la Poupardière.



Randonnées pédestres

La Randonnée continue cet été le lundi après-midi.

Attention pour le mois d'août le départ se fera au Donjon aux Ulis (place de la Mairie).

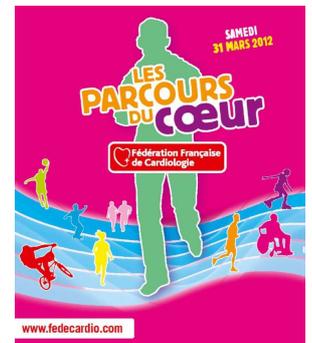
Donc rendez-vous au Donjon des Ulis tous les lundis après-midi à 13h30 avec Marcelle qui sera votre guide tout au long de cet été.

Pour tout renseignement, veuillez contacter **Michèle Joubin au 06 62 53 84 34 ou Nadine Blavet au 06 74 41 70 41. Plus d'infos sur le site www.randulis.com**

Les Parcours du Cœur

Nous avons reçu un « **Cœur d'Argent** » pour nous récompenser de toutes nos actions pour la préparation des Parcours du Cœur 2012 de Villejust !
Mais si cet événement fut une réussite c'est grâce à vous !

Merci à tous pour votre participation et à l'année prochaine !



Informations pratiques

Associations : Pour la parution du n°382,
les articles associatifs à faire paraître devront
arriver en mairie au plus tard le **31 août 2012.**

Ramassage des encombrants :
le vendredi 14 septembre 2012.

Disponibilités du Maire sur RV :
les lundis, mardis et vendredis

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :
Liliane GASPARIK – Secrétaire de Cabinet– DGS

☎ 01.69.31.74.41

Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr

☎ Accueil : 01.69.31.74.40 Fax: 01.60.14.65.82

La municipalité et les associations de la ville vous invitent à la Fête de Villejust

Fête de Villejust
Parc des 2 lacs
Samedi 15
Septembre
2012

A partir de 8h30

PAËLLA GEANTE
A partir de 19h30
15€ Adulte / 10€ Enfant
Sur réservation au
01 69 31 56 73

Buvette et
restauration
sur place

Multiples
stands de
jeux et
animations

9H Concours de
pêche à la truite

14H Concours de
pétanque

-Soirée dansante
avec DJ
-Retraite aux
flambeaux
-23H feu d'artifice

Organisée par la Municipalité et la vie associative

FÊTE DE VILLEJUST

LE 15 SEPTEMBRE 2012

Coupon de réservation pour la
Paëlla à remettre en mairie du
27 août au 8 septembre 2012.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Nombre d'adultes (15€/adulte*) :

Nombre d'enfants (10€/enfant*) :

Merci d'adresser votre chèque au nom
du Trésor Public.

*Ce prix comprend : une assiette
de paëlla, une boisson, une
tartelette et un café. (Le café
uniquement pour les adultes).



PROGRAMME DE LA FÊTE DE VILLEJUST AU PARC DES DEUX LACS

Début des festivités à partir de 8h30 pour les inscriptions au concours de pêche à la truite.

– 1ère manche du concours de pêche à 9h jusqu'à 10h. Puis 2ème manche du concours à 10h30 jusqu'à 11h30. Participation au concours 5€.

– A 11h ouverture des structures gonflables et des stands de la vie associatives.

Pour le déjeuner, une restauration est prévue sur place.

– 13h30, ouverture des inscriptions au concours de pétanque qui se déroulera de 14h à 18h. Participation au concours 5€.

– A partir de 14h, animations proposées par les associations la Clé de Sol et Zicorama ainsi que des démonstrations et initiations aux modèles réduits radiocommandés.

– Fin des animations et des jeux à 18h30 avec remise des trophées aux gagnants des concours de pêche et de pétanque suivi d'un apéritif offert par la Municipalité.

– Puis à 19h30 une paëlla géante sera dégustée aux prix de 15€/adulte et 10€/enfant (jusqu'à 12 ans), par les personnes ayant réservées leur soirée (nombre de places limité), dans une ambiance musicale à partir de 20h.

– 22h30 : retraite aux flambeaux

– 23h : feu d'artifice puis reprise de la soirée dansante à 23h30 jusqu'à 1h du matin.

Tout un programme pour passer une bonne journée !